

HORAIRES DE LA NAVETTE ET DU TRAIN

Sous réserve de modifications par la SNCF
<https://www.sncf.com/fr/itineraire-reservation/itineraire>

Dans le cas de changements d'horaires de la SNCF,
les horaires de la navette seront modifiés et adaptés en fonction

VENDREDI

Jonzac-La Rochelle

Navette par bus : 12h15-12h35
Train : 12h43-15h13 (BUS)

Jonzac-Angoulême

12h15-12h35
12h43-15h01 (BUS + TER)

Jonzac-Bordeaux

Navette par bus : 12h15-12h35
Train : 14h05-15h55 (BUS + TER)

DIMANCHE

Départ: Navette par bus : Départ de La Gare: 21h15/Arrivée au Lycée : 21h35

La Rochelle-Jonzac

Train : 19h44-21h10 (Intercités)

Angoulême-Jonzac

19h04-21h10 (TER + Intercités)

Bordeaux-Jonzac

Train : 19h56-20h55 (TER)

LUNDI

La Rochelle-Jonzac

Navette par bus : 9h30
Train : 7h40-09h10 (TER)

Angoulême-Jonzac

Navette par bus : 9h30
Train : 7h19-9h10 (TER)

Bordeaux-Jonzac

Navette par bus : 9h15-9h30
Train : 6h52-7h51

HORAIRES DE LA NAVETTE ET DU TRAIN

Sous réserve de modifications par la SNCF
<https://www.sncf.com/fr/itineraire-reservation/itineraire>

Dans le cas de changements d'horaires de la SNCF,
les horaires de la navette seront modifiés et adaptés en fonction

VENDREDI

Jonzac-La Rochelle

Navette par bus : 12h15-12h35
Train : 12h43-15h13 (BUS)

Jonzac-Angoulême

12h15-12h35
12h43-15h01 (BUS + TER)

Jonzac-Bordeaux

Navette par bus : 12h15-12h35
Train : 14h05-15h55 (BUS + TER)

DIMANCHE

Départ: Navette par bus : Départ de La Gare: 21h15/Arrivée au Lycée : 21h35

La Rochelle-Jonzac

Train : 19h44-21h10 (Intercités)

Angoulême-Jonzac

19h04-21h10 (TER + Intercités)

Bordeaux-Jonzac

Train : 19h56-20h55 (TER)

LUNDI

La Rochelle-Jonzac

Navette par bus : 9h30
Train : 7h40-09h10 (TER)

Angoulême-Jonzac

Navette par bus : 9h30
Train : 7h19-9h10 (TER)

Bordeaux-Jonzac

Navette par bus : 9h15-9h30
Train : 6h52-7h51

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

□ Tous nos élèves en possession d'une carte SNCF délivrée par la région Nouvelle Aquitaine bénéficient de la navette (gare de Jonzac au lycée) **gratuitement le dimanche, le lundi matin et le vendredi.**

ELEVES PRENANT LE TRAIN ET DOMICILIES EN CHARENTE, CHARENTE MARITIME, GIRONDE, DORDOGNE, VIENNE ET DEUX-SEVRES

La région Nouvelle Aquitaine a mis en place une application tarifaire scolaire harmonisée (basé sur l'avis d'imposition intégral 2022 sur revenus 2021); ainsi qu'une modalité d'inscription uniformisée à tous les départements de la Nouvelle Aquitaine.

Soit par internet, soit par papier (à télécharger ou à demander auprès du secrétariat)

La Région met à votre disposition 2 outils pratiques sur le site

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

- Un simulateur de tarif pour connaître et anticiper le coût annuel pour le transport scolaire (selon le revenu fiscal et le nombre de parts).

- Un questionnaire pour connaître votre éligibilité en quelques secondes. Vous pourrez alors accéder à l'inscription en ligne ou au(x) document(s) à télécharger.

Vous devez faire votre 1ère demande de transport ou de renouvellement

- soit sur le site transport scolaire nouvelle aquitaine:

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

Prendre connaissance des informations + **Sélectionnez** votre département de résidence
+ **Suivez les instructions.**

- soit en remplissant l'imprimé (à télécharger ou à demander auprès du secrétariat) La demande est à renvoyer à l'adresse indiquée sur le document (adresse propre à chaque région).

ATTENTION : L'inscription en ligne est fortement recommandée. Les frais de dossier, d'un montant de 15 €, seront gratuits jusqu'à la mi-juillet (date sur site)

Passée cette date, ils seront de nouveau facturés.

ELEVES DOMICILIES EN VENDEE

Vous devez prendre contact avec la SNCF de votre département.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec la Région Nouvelle Aquitaine.

□ Tous nos élèves en possession d'une carte SNCF délivrée par la région Nouvelle Aquitaine bénéficient de la navette (gare de Jonzac au lycée) **gratuitement le dimanche, le lundi matin et le vendredi.**

ELEVES PRENANT LE TRAIN ET DOMICILIES EN CHARENTE, CHARENTE MARITIME, GIRONDE, DORDOGNE, VIENNE ET DEUX-SEVRES

La région Nouvelle Aquitaine a mis en place une application tarifaire scolaire harmonisée (basé sur l'avis d'imposition intégral 2022 sur revenus 2021); ainsi qu'une modalité d'inscription uniformisée à tous les départements de la Nouvelle Aquitaine.

Soit par internet, soit par papier (à télécharger ou à demander auprès du secrétariat)

La Région met à votre disposition 2 outils pratiques sur le site

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

- Un simulateur de tarif pour connaître et anticiper le coût annuel pour le transport scolaire (selon le revenu fiscal et le nombre de parts).

- Un questionnaire pour connaître votre éligibilité en quelques secondes. Vous pourrez alors accéder à l'inscription en ligne ou au(x) document(s) à télécharger.

Vous devez faire votre 1ère demande de transport ou de renouvellement

- soit sur le site transport scolaire nouvelle aquitaine:

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

Prendre connaissance des informations + **Sélectionnez** votre département de résidence
+ **Suivez les instructions.**

- soit en remplissant l'imprimé (à télécharger ou à demander auprès du secrétariat) La demande est à renvoyer à l'adresse indiquée sur le document (adresse propre à chaque région).

ATTENTION : L'inscription en ligne est fortement recommandée. Les frais de dossier, d'un montant de 15 €, seront gratuits jusqu'à la mi-juillet (date sur site)
Passée cette date, ils seront de nouveau facturés.

ELEVES DOMICILIES EN VENDEE

Vous devez prendre contact avec la SNCF de votre département.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec la Région Nouvelle Aquitaine.